



**DECISION DU PRESIDENT
N° 2024-045**

7.5.1 Demandes de subventions

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS VERT POUR LE DEVELOPPEMENT DU
PROJET « AUTOPARTAGE » SUR LE TERRITOIRE DE LA CCCPS**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au Président ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans souhaite développer le projet d'autopartage sur son territoire et que dans ce cadre une demande de subvention peut être déposée auprès du "Fonds Vert" ;

DECIDE

Article 1 : de déposer une demande de subvention pour le déploiement de l'autopartage sur le territoire de la CCCPS au titre du Fonds Vert et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme



Coût estimatif de l'opération	
Nature des dépenses	Montant (HT)
1. Projet Autopartage en boucle Libelul	
Acquisition de matériel roulant	
Achat de 2 véhicules électriques neufs	48 206,52 €
Petits équipements véhicules	46 956,52 €
Travaux d'infrastructures	1 250,00 €
Signalétique verticale et aménagement de 2 places de stationnement réservé (marquage au sol)	8 921,00 €
Borne de recharge électrique 2 points de recharge et travaux de raccordement	1 230,00 €
Matériel et logiciel CLEM + mise en service d'une station	2 920,00 €
Flocage ds 2 véhicules	3 935,00 €
Sous-total Dépenses d'investissement	836,00 €
Frais de fonctionnement	
Prestation animation du service/ relations aux usagers 2025 à 2027	57 127,52 €
Abonnement plateforme de reservation CLEM	32 400,00 €
CLEM assurances 4 véhicules	18 055,00 €
Frais d'entretien nettoyage des véhicules	17 776,32 €
Frais d'entretien mécanique des véhicules	3 509,00 €
Frais de communication : réalisation d'un clip video + diffusion pendant 1 an, réalisation + impression de plaquettes/flyers, maj site web, encarts presse, publications FB, organisation d'événements <i>Devis réalisation et diffusion d'un spot au cinema</i>	2 660,00 €
Location batterie véhicule électrique *2	8 100,00 €
Consommation électricité (abonnement mensuel e-Born + abonnement+consommation de Crest)	4 739,76 €
Sous-total Dépenses de fonctionnement	16 642,00 €
TOTAL projet 1	103 882,08 €
TOTAL projet 1	161 009,60 €
2. Projet Autopartage entre particuliers	
Travaux d'infrastructures	
Autopartage entre particuliers : Signalétique verticale et horizontale (acquisition et pose): 8 places de stationnement dédiées à l'autopartage créées	2 500,00 €
Sous-total Dépenses d'investissement	2 500,00 €
Frais de fonctionnement	
Participation au frais d'assurance Cartage	3 150,00 €
Communication: création d'un label, de macarons, communication sur les réseaux sociaux et la presse	1 200,00 €
Sous-total Dépenses de fonctionnement	4 350,00 €
TOTAL projet 2	6 850,00 €
Developpement, suivi et gestion des deux projets - 3 ans (2025 à 2027)	60 041,25 €
Sous total investissement (projet 1+ projet 2)	59 627,52 €
Sous-total fonctionnement (projet 1+ projet 2 +ingénierie interne)	168 273,33 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	227 900,85 €



Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds Vert		sollicité	102 024,92 €	44,77%
Conseil régional	Convention de délégation	sollicité	29 814,00 €	13,08%
Sous-total aides	Taux de financement public		131 838,92 €	57,85%
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	0,00%
Part de la collectivité	Fonds propres		96 061,93 €	42,15%
Participation du porteur de projet (autofinancement)			96 061,93 €	42,15%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			227 900,85 €	100,00%

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble,

Fait à AOUSTE-SUR-SYE, le **27 SEP. 2024**

Denis BENOIT
Président

Affichée le : **27 SEP. 2024**



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20240927-DC2024045-AU
en date du 27/09/2024 ; REFERENCE ACTE : DC2024045

